

## Conseil Intercommunal

### Convocation à une séance ordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqué[e]s à la séance du Conseil Intercommunal de l'AISGE le :

**Mercredi 28 mars 2018 à 20h00**  
**À la salle du Conseil à Arzier-Le Muids**

#### Ordre du jour

1. Appel.
2. Assermentation[s] (*si nécessaire*).
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27.09.2017.
4. Communications du bureau AISGE.
5. Communications du CODIR.
6. Préavis n°01/2018 – Comptes 2017.
7. Préavis n°02/2018 – Intention d'achat du collège de St-Cergue.
8. Préavis n°03/2018 - Relatif à une demande de modifications des statuts de l'AISGE.
9. Election des membres du bureau et d'un membre de la commission gestion/finances.
10. Propositions individuelles et divers.

Genolier, le 8 mars 2018

Envoi à :  
M<sup>mes</sup> et M. les Conseillers Intercommunaux  
M<sup>mes</sup> et M. les membres du CODIR  
M. le Directeur de l'EPSGE  
Journal La Côte

Pour le bureau du Conseil Intercommunal :  
François VAUTIER                      Valérie ZEENDER  
*Président*                                      *Secrétaire*



*N.B. : le rapport de la CoGefin pour les préavis n°01/2018 et 02/2018, ainsi que le rapport de la commission ad'hoc pour le préavis n°03/2018 vous seront envoyés dès réception par email.*